

## RUBRIQUE 7. RAPPORT DE GESTION

### Préface

En préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de toute l'information disponible jusqu'au 12 avril 2017, date du présent rapport de gestion. Les états financiers consolidés annuels audités et le présent rapport ont été examinés par le comité d'audit de la Société et leur publication a été approuvée et autorisée par notre conseil d'administration le 12 avril 2017.

Toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion annuel et dans les états financiers consolidés annuels audités ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'IASB, sauf certaines informations non conformes aux PCGR discutées dans le présent rapport annuel sur formulaire 10-K. À titre d'émetteur privé étranger, nous avons le droit de déposer nos états financiers consolidés audités auprès de la SEC selon les IFRS sans un rapprochement avec les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR »). Par conséquent, nous ne préparons pas un rapprochement de nos résultats et des PCGR. Il est possible que certaines de nos méthodes comptables soient différentes des PCGR. Tous les montants dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf les informations relatives aux actions et les données par action et sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes connexes de la Société au 28 janvier 2017 et au 30 janvier 2016 et pour les exercices clos les 28 janvier 2017, 30 janvier 2016 et 31 janvier 2015 qui sont contenues dans le présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

### Périodes comptables

Tous les renvois à l'« exercice 2016 » ont trait à l'exercice de la Société clos le 28 janvier 2017. Tous les renvois à l'« exercice 2015 » ont trait à l'exercice de la Société clos le 30 janvier 2016 et tous les renvois à l'« exercice 2014 » ont trait à l'exercice de la Société clos le 31 janvier 2015.

L'exercice de la Société prend fin le dernier samedi de janvier. Les exercices clos le 28 janvier 2017 et le 30 janvier 2016 portent sur une période de 52 semaines. L'exercice clos le 31 janvier 2015 porte sur une période de 53 semaines.

### Aperçu

Nous sommes un détaillant de thés spécialisés de marque à croissance rapide, offrant une sélection distincte et exclusive de thés en feuilles, de thés préemballés, de sachets de thé et de cadeaux, accessoires, aliments et boissons liés au thé principalement par l'intermédiaire de 231 boutiques DAVIDsTEA, au 28 janvier 2017, que nous exploitons et de notre site Web, davidstea.com. Nous créons une marque visant à élargir la définition du thé grâce à des produits novateurs que la clientèle peut explorer dans un environnement de détail accueillant. Avec le thé, nous nous efforçons d'offrir une expérience multisensorielle en fournissant un accès facile à nos produits au moyen d'explications et d'échantillons afin que notre clientèle apprécie les caractéristiques démontrées du thé ainsi que la simplicité de sa préparation.

### Faits saillants de l'exercice 2016

Au cours de l'exercice 2016, nous avons augmenté nos ventes, les faisant passer de 180,7 millions de dollars à 216,0 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 19,5 % par rapport à l'exercice précédent. Nous avons ajouté un nombre net de 38 nouvelles boutiques, élargissant notre réseau actuel de 193 à 231 boutiques, soit une croissance de 19,7 %. Le BAIIA ajusté a fléchi, passant de 24,6 millions de dollars à 23,0 millions de dollars. Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont reculé, passant de 15,6 millions de dollars à 11,2 millions de dollars, en raison des investissements dans le fonds de roulement, principalement dans les stocks.

### Évaluation de notre rendement

Les mesures clés auxquelles nous avons recours pour évaluer le rendement de notre entreprise et la mise en œuvre de notre stratégie sont décrites ci-après :

*Ventes.* Les ventes comprennent principalement les ventes de nos boutiques et de notre site de commerce électronique. Comme nos activités sont saisonnières, nos ventes fluctuent d'un trimestre à l'autre. Les ventes sont généralement plus élevées au cours du quatrième trimestre, lequel comprend la période des Fêtes, et sont généralement plus faibles au cours des deuxième et troisième trimestres en raison de la baisse de l'achalandage des clients dans nos boutiques durant l'été.

Le secteur des magasins de détail spécialisés est cyclique, et nos ventes sont touchées par la conjoncture économique. De nombreux facteurs qui influent sur les dépenses de consommation, y compris les conditions économiques, le revenu disponible des consommateurs, le niveau d'endettement des consommateurs, les taux d'intérêt et la confiance des consommateurs, peuvent avoir une incidence sur l'achat de nos produits.

Les ventes comprennent aussi les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées.

*Ventes de boutiques comparables.* Les ventes de boutiques comparables désignent la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre pour les boutiques et sites de commerce électronique comparables. Nos boutiques sont ajoutées au calcul des ventes de boutiques comparables au début de leur treizième mois d'exploitation. Par conséquent, les données relatives aux ventes de boutiques comparables risquent de ne pas être comparables aux données similaires provenant d'autres détaillants.

La 53<sup>e</sup> semaine de l'exercice 2015 a occasionné un décalage d'une semaine dans notre calendrier d'exercice. Par conséquent, les ventes de boutiques comparables pour les 52 semaines de l'exercice 2016 sont calculées en utilisant les 52 semaines comparables de l'exercice 2015. Nous comparons la période de 52 semaines close le 30 janvier 2016 avec la période de 52 semaines close 31 janvier 2015. Ainsi, les variations des ventes des boutiques comparables ne sont pas conformes aux variations des ventes nettes présentées pour les exercices.

Le fait de mesurer la variation des ventes de boutiques comparables d'un exercice à l'autre nous permet d'évaluer notre rendement. Divers facteurs ont un effet sur les ventes de boutiques comparables, dont :

- notre capacité à prévoir les préférences des consommateurs et les tendances d'achat et de l'économie et à réagir en conséquence;
- notre capacité à fournir des produits qui génèrent des visites, nouvelles et répétées, dans nos boutiques et en ligne;
- l'expérience client dans nos boutiques et en ligne;
- l'achalandage de clients près des emplacements où sont situées nos boutiques;
- le nombre de transactions et le montant moyen d'une facture dans nos boutiques et en ligne;
- les prix de notre thé, des accessoires et des aliments et boissons liés au thé;
- notre capacité à obtenir et à distribuer les produits efficacement;
- l'ouverture de nouvelles boutiques près de nos boutiques actuelles;
- l'ouverture ou la fermeture de magasins concurrentiels près de nos boutiques.

*Ventes de boutiques non comparables.* Les ventes de boutiques non comparables comprennent les ventes générées par les boutiques avant leur treizième mois d'exploitation et les canaux de ventes alternatifs, qui comprennent les ventes aux hôtels, restaurants et institutions, dans des immeubles de bureaux et lieux de travail et à des services alimentaires, ainsi que les ventes comme cadeaux d'entreprise. Tandis que nous poursuivons notre stratégie de croissance, nous nous attendons à ce qu'un pourcentage important de nos ventes continue de provenir de nos ventes de boutiques non comparables.

*Marge brute.* La marge brute correspond aux ventes moins le coût des ventes. Le coût des ventes comprend les coûts des produits, les frais de transport, les frais d'occupation des boutiques et les frais de distribution.

*Charges de vente et d'administration.* Les charges de vente et d'administration comprennent les charges d'exploitation des boutiques et autres charges d'administration, incluant la dépréciation des boutiques et la provision pour contrats déficitaires. Les charges d'exploitation des boutiques sont composées de toutes les charges des boutiques, sauf les frais liés à l'occupation (qui sont compris dans les coûts des ventes). Les charges d'administration se composent des salaires et autres charges salariales, des frais de déplacement, des honoraires professionnels, de la rémunération fondée sur des actions, des charges de commercialisation, des coûts liés à la technologie de l'information et d'autres charges d'exploitation.

Les charges d'administration, généralement fixes, ne varient pas proportionnellement aux ventes comme le font les coûts des ventes. Nous sommes d'avis que ces charges diminueront en pourcentage des ventes avec le temps. Par conséquent, ces charges en

pourcentage des ventes sont généralement plus élevées pendant les trimestres à faibles volumes et plus basses pendant les trimestres à hauts volumes.

Nous présentons les charges de vente et d'administration ajustées à titre de mesure supplémentaire, car nous croyons qu'elles facilitent l'évaluation comparative de nos charges de vente et d'administration établies selon les IFRS, tout en isolant les incidences de certains éléments qui fluctuent d'une période à l'autre. Cette mesure est rapprochée à la mesure conforme aux IFRS la plus semblable, en page 37 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

*Résultats des activités d'exploitation.* Les résultats des activités d'exploitation comprennent notre marge brute moins les charges de vente et d'administration.

Nous présentons les résultats des activités d'exploitation ajustés à titre de mesure supplémentaire, car nous croyons qu'ils facilitent l'évaluation comparative de notre performance opérationnelle par rapport à notre rendement fondé sur nos résultats établis selon les IFRS, tout en isolant les incidences de certains éléments qui fluctuent d'une période à l'autre. Cette mesure est rapprochée à la mesure conforme aux IFRS la plus semblable, en page 38 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

*Charges financières.* Les charges financières comprennent les charges en trésorerie et les charges sans effet sur la trésorerie imputées qui sont liées à la facilité de crédit, la dette à long terme, les obligations liées aux contrats de location-financement, le prêt de l'actionnaire détenant le contrôle et les actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2.

*Produits financiers.* Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les soldes de trésorerie.

*Charge d'impôt.* La charge d'impôt comprend les impôts différés et l'impôt exigible aux échelons fédéral, provincial, d'État et local.

*BAIIA ajusté.* Nous présentons le BAIIA ajusté comme une mesure de rendement supplémentaire, car nous croyons qu'il permet d'évaluer notre performance opérationnelle par rapport à notre rendement fondé sur nos résultats selon les IFRS tout en isolant l'incidence de certains éléments qui fluctuent d'une période à l'autre. Plus précisément, le BAIIA ajusté permet d'évaluer notre performance opérationnelle et notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter une nouvelle dette excluant l'incidence des charges hors trésorerie, telles que l'amortissement, les charges financières, les loyers différés, la charge de rémunération sans effet sur la trésorerie, les frais liés aux contrats déficitaires ou à des contrats où les coûts pour satisfaire aux obligations devraient dépasser les avantages économiques, le profit (la perte) sur les instruments financiers dérivés, la perte sur cession d'immobilisations corporelles, la dépréciation d'immobilisations corporelles et certaines charges non récurrentes. Cette mesure sert également de référence pour évaluer notre performance opérationnelle. Pour un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté, se reporter à la page 38 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

## Faits saillants financiers et d'exploitation

### Résultats d'exploitation

Le tableau suivant résume les composantes clés de nos résultats d'exploitation pour les exercices indiqués :

	Exercices clos les		
	28 janvier 2017	30 janvier 2016	31 janvier 2015
<b>Données tirées des états du résultat consolidés :</b>			
Ventes	215 984 \$	180 690 \$	141 883 \$
Coût des ventes	107 534	85 359	64 185
Marge brute	108 450	95 331	77 698
Charges de vente et d'administration	114 756	80 116	66 565
<b>Résultats des activités d'exploitation</b>	<b>(6 306)</b>	15 215	11 133
Charges financières	76	1 051	2 345
Produits financiers	(479)	(348)	(133)
Désactualisation des actions privilégiées	—	401	1 044
Perte découlant du dérivé incorporé dans les actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2	—	140 874	380
Coûts liés au PAPE	—	—	856
Coût du règlement lié à un ancien porteur d'options	—	—	520
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(5 903)</b>	(126 763)	6 121
Charge (recouvrement) d'impôt	(2 235)	4 668	(333)
<b>Résultat net</b>	<b>(3 668) \$</b>	<b>(131 431) \$</b>	<b>6 454 \$</b>
<b>Pourcentage des ventes :</b>			
Ventes	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des ventes	49,8 %	47,2 %	45,2 %
Marge brute	50,2 %	52,8 %	54,8 %
Charges de vente et d'administration	53,1 %	44,3 %	46,9 %
Résultats des activités d'exploitation	(2,9)%	8,5 %	7,9 %
Charges financières	0,0 %	0,6 %	1,7 %
Produits financiers	(0,2)%	(0,2)%	(0,1)%
Désactualisation des actions privilégiées	0,0 %	0,2 %	0,7 %
Perte découlant du dérivé incorporé dans les actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2	0,0 %	78,0 %	0,3 %
Coûts liés au PAPE	0,0 %	0,0 %	0,6 %
Coût du règlement lié à un ancien porteur d'options	0,0 %	0,0 %	0,4 %
Résultat avant impôt	(2,7)%	(70,1) %	4,3 %
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(1,0)%	2,6 %	(0,2)%
Résultat net	(1,7)%	(72,7) %	4,5 %
<b>Autres données d'exploitation et financières :</b>			
BAlIA ajusté <sup>1</sup>	22 957 \$	24 606 \$	21 905 \$
BAlIA ajusté en pourcentage des ventes	10,6 %	13,6 %	15,4 %
Nombre de boutiques à la fin de l'exercice	231	193	154
Croissance des ventes de boutiques comparables pour l'exercice <sup>2</sup>	2,2 %	6,6 %	11,1 %

1) Pour un rapprochement du BAlIA ajusté et du résultat net, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » ci-dessous.

2) Les ventes de boutiques comparables désignent la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre pour les boutiques et sites de commerce électronique comparables. Nos boutiques sont ajoutées au calcul des ventes de boutiques comparables au début de leur treizième mois d'exploitation.

## Mesures non conformes aux IFRS

Les charges de vente et d'administration ajustées, les résultats des activités d'exploitation ajustés et le BAIIA ajusté présentés ne sont pas des mesures conformes aux IFRS, et les expressions charges de vente et d'administration ajustées, résultats des activités d'exploitation ajustés et BAIIA ajusté utilisées aux présentes pourraient ne pas correspondre à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Nous croyons que les charges de vente et d'administration ajustées, les résultats des activités d'exploitation ajustés et le BAIIA ajusté fournissent aux investisseurs une information utile quant à nos activités passées. Les charges de vente et d'administration ajustées, les résultats des activités d'exploitation ajustés et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures de notre rendement financier selon les IFRS et ne devraient pas être considérés isolément ou comme mesures de rechange au résultat net, aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement ou à toute autre donnée tirée des états financiers et présentée à titre d'indicateur du rendement financier ou de la liquidité, établie conformément aux IFRS. Bien que nous soyons conscients que les charges de vente et d'administration ajustées, les résultats des activités d'exploitation ajustés et le BAIIA ajusté sont fréquemment utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et autres personnes pour évaluer des sociétés, ces mesures ne devraient pas être considérées isolément ou comme substituts à l'analyse de nos résultats établis selon les IFRS en raison de leurs limites ou en tant qu'outils analytiques, notamment les suivantes :

- Les charges de vente et d'administration ajustées, les résultats des activités d'exploitation ajustés et le BAIIA ajusté ne tiennent pas compte des variations ou des besoins de trésorerie du fonds de roulement;
- Les charges de vente et d'administration ajustées, les résultats des activités d'exploitation ajustés et le BAIIA ajusté ne tiennent pas compte des besoins de trésorerie nécessaires pour verser les intérêts ou rembourser le capital sur notre dette;
- Bien que l'amortissement soit une charge sans effet sur la trésorerie, les actifs amortis devront souvent être remplacés à l'avenir, et le BAIIA ajusté ne tient compte d'aucun besoin de trésorerie à cet égard.

En raison de ces limites, les charges de vente et d'administration ajustées, les résultats des activités d'exploitation ajustés et le BAIIA ajusté ne devraient pas être considérés comme de la trésorerie discrétionnaire que nous pouvons réinvestir dans la croissance de l'entreprise ni comme une mesure de la trésorerie dont nous disposerons pour satisfaire à nos obligations.

Le tableau suivant présente un rapprochement des charges de vente et d'administration ajustées, des résultats des activités d'exploitation ajustés et du BAIIA ajusté et de notre résultat net déterminé conformément aux IFRS :

### *Rapprochement des charges de vente et d'administration ajustées*

(en milliers)	Exercices clos les		
	28 janvier 2017	30 janvier 2016	31 janvier 2015
<b>Charges de vente et d'administration</b>	<b>114 756</b>	80 116	66 565
Coûts liés au départ de membres de la haute direction <sup>a</sup>	1 267	—	—
Dépréciation d'immobilisations corporelles <sup>b</sup>	7 516	—	2 740
Provision pour contrats déficitaires <sup>c</sup>	8 140	—	805
Perte sur cession d'immobilisations corporelles <sup>d</sup>	311	292	—
<b>Charges de vente et d'administration ajustées</b>	<b>97 522 \$</b>	<b>79 824 \$</b>	<b>63 020 \$</b>

- a) Les coûts liés au départ de membres de la haute direction représentent le salaire de 835 \$ dû à certains membres de la haute direction dans le cadre des ententes de départ et la charge de rémunération fondée sur des actions de 432 \$ dans le cadre de l'acquisition des droits afférents à des attributions d'actions en vertu des ententes de départ.
- b) Représente les coûts liés à la dépréciation d'immobilisations corporelles au titre des boutiques.
- c) Représentent la provision comptabilisée à l'égard des contrats de location de certaines boutiques pour lesquelles les coûts inévitables liés à la satisfaction des obligations contractuelles devraient dépasser les avantages économiques attendus du contrat.
- d) Représente les coûts hors trésorerie liés à la perte sur cession d'immobilisations corporelles en raison de la construction d'un nouveau concept de boutique sur un site existant au cours de la période considérée et les coûts liés à la fermeture d'une boutique en raison de la résiliation du contrat de sous-location au cours de l'exercice précédent.

Rapprochement des résultats des activités d'exploitation ajustés

(en milliers)	Exercices clos les		
	28 janvier 2017	30 janvier 2016	31 janvier 2015
<b>Résultats des activités d'exploitation</b>	<b>(6 306)</b>	15 215	11 133
Coûts liés au départ de membres de la haute direction <sup>a</sup>	1 267	—	—
Dépréciation d'immobilisations corporelles <sup>b</sup>	7 516	—	2 740
Provision pour contrats déficitaires <sup>c</sup>	8 140	—	805
Perte sur cession d'immobilisations corporelles <sup>d</sup>	311	292	—
<b>Résultats des activités d'exploitation ajustés</b>	<b>10 928 \$</b>	<b>15 507 \$</b>	<b>14 678 \$</b>

- a) Les coûts liés au départ de membres de la haute direction représentent le salaire de 835 \$ dû à certains membres de la haute direction dans le cadre des ententes de départ et la charge de rémunération fondée sur des actions de 432 \$ dans le cadre de l'acquisition des droits afférents à des attributions d'actions en vertu des ententes de départ.
- b) Représente les coûts liés à la dépréciation d'immobilisations corporelles au titre des boutiques.
- c) Représentent la provision comptabilisée à l'égard des contrats de location de certaines boutiques pour lesquelles les coûts inévitables liés à la satisfaction des obligations contractuelles devraient dépasser les avantages économiques attendus du contrat.
- d) Représente les coûts hors trésorerie liés à la perte sur cession d'immobilisations corporelles en raison de la construction d'un nouveau concept de boutique sur un site existant au cours de la période considérée et les coûts liés à la fermeture d'une boutique en raison de la résiliation du contrat de sous-location au cours de l'exercice précédent.

Rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net

(en milliers)	Exercices clos les		
	28 janvier 2017	30 janvier 2016	31 janvier 2015
Résultat net	(3 668) \$	(131 431) \$	6 454 \$
Charges financières	76	1 051	2 345
Produits financiers	(479)	(348)	(133)
Amortissement	8 827	6 445	5 447
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	45	5	31
Charge (recouvrement) d'impôt	(2 235)	4 668	(333)
<b>BAIIA</b>	<b>2 566 \$</b>	<b>(119 610) \$</b>	<b>13 811 \$</b>
Ajustements additionnels :			
Charge de rémunération fondée sur des actions <sup>a</sup>	2 264	1 749	947
Coûts liés au départ de membres de la haute direction <sup>b</sup>	835	—	—
Dépréciation d'immobilisations corporelles <sup>c</sup>	7 516	—	2 740
Provision pour (recouvrement sur) contrats déficitaires <sup>d</sup>	8 140	(265)	805
Loyers différés <sup>e</sup>	1 325	1 165	802
Perte sur cession d'immobilisations corporelles <sup>f</sup>	311	292	—
Désactualisation des actions privilégiées <sup>g</sup>	—	401	1 044
Perte découlant du dérivé incorporé dans les actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2 <sup>h</sup>	—	140 874	380
Coûts liés au PAPE <sup>i</sup>	—	—	856
Coût du règlement lié à un ancien porteur d'options <sup>j</sup>	—	—	520
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>22 957 \$</b>	<b>24 606 \$</b>	<b>21 905 \$</b>

- a) Représente la charge de rémunération fondée sur des actions hors trésorerie.
- b) Les coûts liés au départ de membres de la haute direction représentent le salaire dû à certains membres de la haute direction dans le cadre des ententes de départ.
- c) Représente les coûts liés à la dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles au titre des boutiques.
- d) Représentent la provision et le recouvrement hors trésorerie comptabilisés à l'égard des contrats de location de certaines boutiques pour lesquelles les coûts inévitables liés à la satisfaction des obligations contractuelles devraient dépasser les avantages économiques attendus du contrat.
- e) Représentent la mesure dans laquelle la charge locative annuelle a été supérieure ou inférieure au loyer au comptant.
- f) Représente les coûts hors trésorerie liés à la perte sur cession d'immobilisations corporelles en raison de la construction d'un

nouveau concept de boutique sur un site existant au cours de la période considérée et les coûts liés à la fermeture d'une boutique en raison de la résiliation du contrat de sous-location au cours de l'exercice précédent.

- g) Représente une charge de désactualisation hors trésorerie sur nos actions privilégiées. Dans le cadre de notre PAPE le 10 juin 2015, toutes nos actions privilégiées en circulation ont été automatiquement converties en actions ordinaires.
- h) Représente une perte de marché hors trésorerie liée à l'option de conversion des actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2. Dans le cadre de notre PAPE, ce passif a été converti en capitaux propres.
- i) Représentent les honoraires et frais engagés dans le cadre du PAPE.
- j) Représente les coûts engagés pour régler un litige avec un ancien porteur d'options.

#### *Comparaison de l'exercice clos le 28 janvier 2017 avec l'exercice clos le 30 janvier 2016*

*Ventes.* Les ventes pour l'exercice 2016 ont augmenté de 19,5 %, ou de 35,3 millions de dollars, passant de 180,7 millions de dollars à l'exercice 2015 à 216,0 millions de dollars à l'exercice 2016, ce qui inclut 3,9 millions de dollars au titre des ventes de boutiques comparables et 31,4 millions de dollars au titre des ventes de boutiques non comparables. Pour l'exercice 2016, les ventes de boutiques comparables se sont accrues de 2,2 %, et les ventes de boutiques non comparables se sont accrues en raison surtout de l'ouverture d'un nombre net de 38 nouvelles boutiques à la fin de l'exercice 2016 par rapport à la fin de l'exercice 2015 et en raison des ventes de boutiques non comparables du nombre net de 38 boutiques ouvertes au cours de l'exercice 2015.

*Marge brute.* La marge brute a augmenté de 13,9 %, ou de 13,2 millions de dollars, passant de 95,3 millions de dollars à l'exercice 2015 à 108,5 millions de dollars à l'exercice 2016. La marge brute exprimée en un pourcentage des ventes a fléchi, passant de 52,8 % à l'exercice 2015 à 50,2 % à l'exercice 2016, du fait des activités promotionnelles supplémentaires, d'une modification de la composition des ventes de produits et de l'incidence défavorable d'un dollar américain plus fort sur les achats libellés en dollars américains.

*Charges de vente et d'administration.* Les charges de vente et d'administration ont augmenté de 43,3 %, ou 34,7 millions de dollars, passant de 80,1 millions de dollars à l'exercice 2015 à 114,8 millions de dollars à l'exercice 2016. En pourcentage des ventes, les charges de vente et d'administration ont augmenté, passant de 44,3 % à l'exercice 2015 à 53,1 % à l'exercice 2016. En excluant les coûts liés au départ de membres de la haute direction, la dépréciation d'immobilisations corporelles, la provision pour contrats déficitaires et la perte sur cession d'immobilisations corporelles à l'exercice 2016, ainsi que la perte sur cession d'immobilisations corporelles à l'exercice 2015, les charges de vente et d'administration ont augmenté de 22,2 %, pour passer de 79,8 millions de dollars à l'exercice 2015 à 97,5 millions de dollars à l'exercice 2016, principalement en raison de l'embauche de personnel supplémentaire pour soutenir la croissance de la Société, y compris les nouvelles boutiques, et de la hausse des frais d'exploitation des boutiques pour soutenir les activités de 231 boutiques en date du 28 janvier 2017 comparativement à 193 boutiques en date du 30 janvier 2016, ainsi que des coûts de société ouverte engagés par la Société pour l'exercice complet. En pourcentage des ventes, les charges de vente et d'administration, compte non tenu des incidences mentionnées ci-dessus, sont passées de 44,2 % à 45,1 %.

*Résultats des activités d'exploitation.* Les résultats des activités d'exploitation ont baissé de 21,5 millions de dollars, pour s'établir à (6,3) millions de dollars à l'exercice 2016 par rapport à 15,2 millions de dollars à l'exercice 2015. En excluant les coûts liés au départ de membres de la haute direction, la dépréciation d'immobilisations corporelles, la provision pour contrats déficitaires et la perte sur cession d'immobilisations corporelles à l'exercice 2016, ainsi que la perte sur cession d'immobilisations corporelles à l'exercice 2015, les résultats des activités d'exploitation ont diminué, passant de 15,5 millions de dollars à l'exercice 2015 à 10,9 millions de dollars à l'exercice 2016.

*Charges financières.* Les charges financières ont diminué de 1,0 million de dollars, ou 90,9 %, pour passer de 1,1 million de dollars à l'exercice 2015 à 0,1 million de dollars à l'exercice 2016, par suite du remboursement des prêts à terme alors en cours, du prêt de l'actionnaire détenant le contrôle et des sommes empruntées en vertu de notre facilité renouvelable et de l'absence de dividendes courus en raison de la conversion des actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2 en actions ordinaires, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016.

*Produits financiers.* Les produits financiers ont augmenté de 0,2 million de dollars, ou 66,7 %, pour s'établir à 0,5 million de dollars à l'exercice 2016 par rapport à 0,3 million de dollars à l'exercice 2015, par suite des produits d'intérêts provenant des fonds en caisse.

*Charge d'impôt.* La charge (le recouvrement) d'impôt a diminué de 6,9 millions de dollars, passant d'une charge de 4,7 millions de dollars à l'exercice 2015 à un recouvrement de 2,2 millions de dollars à l'exercice 2016. La baisse de la charge d'impôt découle principalement de la diminution des résultats des activités d'exploitation. Les taux d'imposition effectifs pour les exercices 2016 et 2015 étaient respectivement de 37,9 % et (3,7) %. Le taux d'imposition effectif a augmenté en raison de la perte découlant du dérivé incorporé dans les actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2, qui ne s'est pas reproduite à l'exercice 2016 puisque les actions ont été converties et annulées.

*Comparaison de l'exercice clos le 30 janvier 2016 avec l'exercice clos le 31 janvier 2015*

*Ventes.* Les ventes pour l'exercice 2015 ont augmenté de 27,3 %, ou 38,8 millions de dollars, passant de 141,9 millions de dollars à l'exercice 2014 à 180,7 millions de dollars à l'exercice 2015, ce qui inclut 9,0 millions de dollars au titre des ventes de boutiques comparables et 29,8 millions de dollars au titre des ventes de boutiques non comparables. Pour l'exercice 2015, les ventes de boutiques comparables se sont accrues de 6,6 % et les ventes de boutiques non comparables se sont accrues en raison surtout de l'ouverture d'un nombre net de 39 nouvelles boutiques à la fin de l'exercice 2015 par rapport à la fin de l'exercice 2014 et en raison des ventes de boutiques non comparables des 30 boutiques ouvertes au cours de l'exercice 2014.

*Marge brute.* La marge brute a augmenté de 22,7 %, ou 17,6 millions de dollars, passant de 77,7 millions de dollars à l'exercice 2014 à 95,3 millions de dollars à l'exercice 2015. La marge brute en pourcentage des ventes a reculé, passant de 54,8 % à l'exercice 2014 à 52,8 % à l'exercice 2015, en raison surtout de l'incidence défavorable d'un dollar américain plus fort sur les achats libellés en dollars américains.

*Charges de vente et d'administration.* Les charges de vente et d'administration ont augmenté de 20,3 %, ou 13,5 millions de dollars, passant de 66,6 millions de dollars à l'exercice 2014 à 80,1 millions de dollars à l'exercice 2015 en raison surtout de l'embauche de personnel additionnel pour soutenir la croissance de la Société ainsi que des charges d'exploitation plus élevées des boutiques pour soutenir l'exploitation de 193 boutiques au 30 janvier 2016 par rapport à 154 boutiques au 31 janvier 2015. En pourcentage des ventes, les charges de vente et d'administration ont diminué, passant de 46,9 % à l'exercice 2014 à 44,3 % à l'exercice 2015. Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation des immobilisations corporelles, de la provision pour contrats déficitaires et de la perte sur cession d'immobilisations corporelles aux exercices 2015 et 2014, les charges de vente et d'administration ont augmenté de 26,7 %, passant de 63,0 millions de dollars à l'exercice 2014 à 79,8 millions de dollars à l'exercice 2015. En pourcentage des ventes, les charges de vente et d'administration, compte non tenu des incidences mentionnées ci-dessus, sont passées de 44,4 % à 44,2 %, en raison surtout de la mise à contribution des charges fixes.

*Résultats des activités d'exploitation.* Les résultats des activités d'exploitation se sont accrus de 36,9 %, ou 4,1 millions de dollars, pour s'établir à 15,2 millions de dollars à l'exercice 2015 par rapport à 11,1 millions de dollars à l'exercice 2014. Excluant l'incidence de la dépréciation des immobilisations corporelles, de la provision pour contrats déficitaires et de la perte sur cession d'immobilisations corporelles aux exercices 2015 et 2014, les résultats des activités d'exploitation ont atteint 15,5 millions de dollars en regard de 14,7 millions de dollars à l'exercice 2014.

*Charges financières.* Les charges financières ont diminué de 1,2 million de dollars, ou 52,2 %, pour s'établir à 1,1 million de dollars à l'exercice 2015 par rapport à 2,3 millions de dollars à l'exercice 2014, par suite du remboursement des prêts à terme alors en cours, du prêt de l'actionnaire détenant le contrôle et des sommes empruntées en vertu de notre facilité renouvelable et de l'absence de dividendes courus en raison de la conversion des actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2 en actions ordinaires, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015.

*Produits financiers.* Les produits financiers ont augmenté de 0,2 million de dollars, ou 200,0 %, pour s'établir à 0,3 million de dollars à l'exercice 2015 par rapport à 0,1 million de dollars à l'exercice 2014, par suite des produits d'intérêts provenant du produit au comptant découlant de notre PAPE.

*Charge d'impôt.* La charge d'impôt a augmenté de 5,0 millions de dollars, pour s'établir à 4,7 millions de dollars à l'exercice 2015 en comparaison d'un recouvrement d'impôt de 0,3 million de dollars à l'exercice 2014. L'accroissement de la charge d'impôt était attribuable surtout à une comptabilisation ponctuelle, à l'exercice 2014, de 3,2 millions de dollars à l'égard de pertes fiscales américaines non comptabilisées auparavant. Les taux d'imposition effectifs pour les exercices 2015 et 2014 étaient respectivement de (3,7) % et (5,5) %. Le taux d'imposition effectif de (3,7) % était surtout le résultat de la perte découlant du dérivé incorporé dans les actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2, qui n'est pas déductible aux fins fiscales.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Au 28 janvier 2017, nous avons 64,4 millions de dollars en trésorerie détenue surtout auprès de grandes institutions financières canadiennes. Notre fonds de roulement s'est établi à 78,7 millions de dollars au 28 janvier 2017, comparativement à 82,8 millions de dollars au 30 janvier 2016.

Nos sources premières de liquidité sont les fonds en caisse, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts aux termes de nos facilités de crédit. Nos principaux besoins de trésorerie visent à soutenir l'augmentation des stocks à mesure que nous accroissons le nombre de nos boutiques et les dépenses d'investissement liées aux nouvelles boutiques et aux rénovations de boutiques.

Les dépenses d'investissement varient en général en fonction du moment de l'ouverture des nouvelles boutiques et des investissements en infrastructure. Au cours de l'exercice 2016, les dépenses d'investissement ont totalisé 22,0 millions de dollars. Nous avons consacré environ 85 % de notre budget d'investissement à la construction, à la location et à l'ouverture de 25 nouvelles boutiques au Canada et 14 nouvelles boutiques aux États-Unis ainsi qu'à la rénovation de plusieurs boutiques existantes, le reste du budget d'investissement étant consacré à la poursuite de projets en infrastructure.

L'achat des stocks de boutiques et le paiement des salaires, des loyers et des autres coûts d'exploitation des boutiques représentent nos principaux besoins en matière de fonds de roulement. Ces besoins fluctuent au cours de l'exercice, en hausse aux deuxième et troisième trimestres tandis que nous prenons possession de quantités croissantes de stocks en prévision de la période de vente de pointe du quatrième trimestre. Par le passé, nous avons financé nos dépenses d'investissement et nos besoins en matière de fonds de roulement au moyen d'emprunts en vertu de la dette à long terme, des contrats de location-financement et des facilités de crédit renouvelables. Après notre PAPE, nous avons financé nos dépenses d'investissement et nos besoins en fonds de roulement avec des liquidités provenant de notre PAPE et les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation.

Nous estimons que la situation de trésorerie, les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation et les emprunts disponibles au titre de notre facilité de crédit renouvelable seront suffisants pour financer nos dépenses d'investissement anticipées et nos besoins en matière de fonds de roulement dans un avenir prévisible.

### Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des flux de trésorerie des activités d'exploitation, d'investissement et de financement :

	Exercices clos les		
	28 janvier 2017	30 janvier 2016	31 janvier 2015
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>			
Activités d'exploitation	11 162 \$	15 592 \$	16 966 \$
Activités d'investissement	(22 015)	(18 024)	(13 153)
Activités de financement	2 779	55 162	621
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(8 074) \$</b>	<b>52 730 \$</b>	<b>4 434 \$</b>

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

	Exercices clos les		
	28 janvier 2017	30 janvier 2016	31 janvier 2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>			
Résultat net	(3 668) \$	(131 431) \$	6 454 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	8 069	5 832	4 874
Amortissement des immobilisations incorporelles	758	613	573
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	356	297	31
Dépréciation d'immobilisations corporelles	7 516	—	2 740
Loyers différés	1 325	1 165	802
Provision pour (recouvrement sur) contrats déficitaires	8 140	(265)	805
Charge de rémunération fondée sur des actions	2 264	1 749	947
Règlement lié à l'exercice sans décaissement des options sur actions, déduction faite des impôts recouvrés	—	(2 976)	—
Coût du règlement lié à un ancien porteur d'options	—	—	345
Amortissement des frais de financement	75	241	172
Désactualisation des actions privilégiées	—	401	1 044
Perte découlant du dérivé incorporé dans les actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2	—	140 874	380
Impôts différés (recouvrés)	(4 380)	1 364	(3 024)
Variation nette des autres soldes du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie liés à l'exploitation	(9 293)	(2 272)	823
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>11 162 \$</b>	<b>15 592 \$</b>	<b>16 966 \$</b>

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont diminué, passant de 15,6 millions de dollars à l'exercice 2015 à 11,2 millions de dollars à l'exercice 2016. La diminution des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation est attribuable à la diminution des résultats des activités d'exploitation et aux investissements dans le fonds de roulement, surtout dans les stocks.

L'augmentation des stocks de 13,5 millions de dollars à l'exercice 2016 reflète l'excédent de stocks attribuable au manque à gagner sur le plan des ventes, à la hausse du nombre de boutiques dans notre réseau, à l'augmentation du coût des stocks découlant de l'appréciation du dollar américain et à l'investissement dans de nouvelles initiatives de marchandisage. L'augmentation de 5,2 millions de dollars des dettes fournisseurs et autres créditeurs est surtout attribuable aux niveaux de stocks plus élevés et aux autres charges pour soutenir un volume plus élevé des ventes à l'exercice 2016 par rapport à l'exercice 2015.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont diminué, passant de 17,0 millions de dollars à l'exercice 2014 à 15,6 millions de dollars à l'exercice 2015. La diminution des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation était attribuable surtout au règlement lié à l'exercice sans décaissement des options sur actions des employés et des investissements dans le fonds de roulement pour soutenir plusieurs boutiques exploitées par la Société.

L'augmentation des stocks de 5,3 millions de dollars à l'exercice 2015 tient compte de la hausse du nombre de boutiques dans notre réseau, de l'augmentation du coût des stocks découlant de l'appréciation du dollar américain, et du besoin de soutenir la croissance prévue de nos ventes. L'augmentation de 2,0 millions de dollars des dettes fournisseurs et autres créditeurs est surtout attribuable aux niveaux de stocks plus élevés et aux autres charges pour soutenir un volume plus élevé des ventes à l'exercice 2015 par rapport à l'exercice 2014.

## Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 4,0 millions de dollars, passant de 18,0 millions de dollars à l'exercice 2015 à 22,0 millions de dollars à l'exercice 2016. Cette hausse s'explique essentiellement par la rénovation de boutiques existantes ainsi que par l'investissement dans des systèmes informatiques.

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 4,8 millions de dollars, passant de 13,2 millions de dollars à l'exercice 2014 à 18,0 millions de dollars à l'exercice 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par la construction de nouvelles boutiques. Nous avons ouvert 40 nouvelles boutiques au cours de l'exercice 2015, comparativement à 31 nouvelles boutiques au cours de l'exercice 2014.

### *Flux de trésorerie liés aux activités de financement*

	Exercices clos les		
	28 janvier 2017	30 janvier 2016	31 janvier 2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement :</b>			
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-financement	— \$	(552) \$	(314) \$
Produit de l'émission de dette à long terme	—	9 996	—
Remboursement de la dette à long terme	—	(20 010)	(3 375)
Remboursement du prêt de l'actionnaire détenant le contrôle	—	(2 952)	—
Produit de l'émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	2 779	143	40
Produit de l'émission des actions privilégiées des séries A, A-1 et A-2	—	—	4 404
Produit brut tiré du premier appel public à l'épargne	—	79 370	—
Coûts liés au premier appel public à l'épargne	—	(10 661)	—
Frais de financement	—	(172)	(134)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>2 779 \$</b>	<b>55 162 \$</b>	<b>621 \$</b>

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se composent principalement d'emprunts et de remboursements en vertu de nos facilités à terme et des frais de financement connexes et du produit des émissions d'actions.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement ont diminué de 52,4 millions de dollars, passant de 55,2 millions de dollars à l'exercice 2015 à 2,8 millions de dollars à l'exercice 2016, en raison du produit brut tiré de notre PAPE réalisé le 10 juin 2015.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement ont augmenté de 54,6 millions de dollars, passant de 0,6 million de dollars à l'exercice 2014 à 55,2 millions de dollars à l'exercice 2015, en raison surtout du produit brut tiré de notre PAPE qui s'est élevé à 79,4 millions de dollars, moins les frais de 10,7 millions de dollars.

### *Facilité de crédit auprès de la Banque de Montréal*

La Société a conclu une convention de crédit (désignée dans les présentes comme la « convention de crédit ») avec la Banque de Montréal (« BMO ») prévoyant une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de trois ans, arrivant à échéance le 31 octobre 2019, d'un montant de 20,0 millions de dollars ou d'un montant équivalent en dollars américains (que nous appelons la « facilité de crédit renouvelable »), remboursable en tout temps. La convention de crédit est assortie d'une clause accordéon selon laquelle nous pouvons, en tout temps avant l'échéance de trois ans et avec l'autorisation de la BMO, demander une augmentation pouvant aller jusqu'à 10,0 millions de dollars du montant de la facilité de crédit renouvelable.

Le 11 juin 2015, immédiatement après notre PAPE, nous avons entièrement remboursé les emprunts aux termes de la facilité de crédit renouvelable à même le produit du placement et les fonds en caisse. Au 28 janvier 2017, nous n'avions aucun emprunt en vertu de la facilité de crédit renouvelable.

La convention de crédit nous assujettit à certaines clauses restrictives. Sans le consentement écrit préalable de la BMO, notre ratio de couverture des frais fixes ne doit pas être inférieur à 1,25:1,00 et notre ratio de levier financier ne doit pas être supérieur à 3,00:1,00. En outre, notre valeur corporelle nette ne doit pas être inférieure à 30,0 millions de dollars.

Les emprunts aux termes de la facilité de crédit renouvelable peuvent être effectués sous forme d'avances en dollars canadiens ou américains, de prêts au taux préférentiel, d'acceptations bancaires, de prêts au taux de base américain ou d'emprunts au LIBOR. En outre, une somme maximale totale de 2,0 millions de dollars, ou l'équivalent en d'autres devises autorisé par la BMO, peut être prélevée sous forme de lettres de crédit ou de lettres de garantie pour une durée ne dépassant pas 364 jours. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt en fonction de notre ratio de levier financier ajusté. Dans le cas où notre ratio de levier financier ajusté est égal ou inférieur à 3,00:1,00, la facilité de crédit renouvelable porte intérêt a) au taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 % par année, b) au taux de base américain de la banque majoré de 0,50 % par année, c) au LIBOR majoré de 1,50 % par année, sous réserve de la disponibilité, ou d) à 1,50 % de la valeur nominale de l'acceptation bancaire, de la lettre de crédit ou de la lettre de garantie, selon le cas. Une commission d'attente de 0,30 % sera versée sur le capital quotidien de la tranche inutilisée de la facilité de crédit renouvelable. Si notre ratio de levier financier ajusté est supérieur à 3,00:1,00, mais inférieur à 4,00:1,00, la facilité de crédit renouvelable porte intérêt a) au taux préférentiel de la banque majoré de 0,75 % par année, b) au taux de base américain de la banque majoré de 0,75 % par année, c) au LIBOR majoré de 1,75 % par année, sous réserve de la disponibilité, ou d) à 1,75 % de la valeur nominale de l'acceptation bancaire, de la lettre de crédit ou de la lettre de garantie, selon le cas. Une commission d'attente de 0,35 % sera versée sur le capital quotidien de la tranche inutilisée de la facilité de crédit renouvelable. Si notre ratio de levier financier ajusté est supérieur à 4,00:1,00, la facilité de crédit renouvelable porte intérêt a) au taux préférentiel de la banque majoré de 1,25 % par année, b) au taux de base américain de la banque majoré de 1,25 % par année, c) au LIBOR majoré de 2,25 % par année, sous réserve de la disponibilité, ou d) à 2,25 % de la valeur nominale de l'acceptation bancaire, de la lettre de crédit ou de la lettre de garantie, selon le cas. Une commission d'attente de 0,45 % sera versée sur le capital quotidien de la tranche inutilisée de la facilité de crédit renouvelable.

La convention de crédit est garantie par une sûreté réelle de premier rang sur la totalité de nos actifs au montant de 37,5 millions de dollars, des sûretés générales, inscrites dans chaque province canadienne où nous exerçons nos activités, créant une charge de premier rang sur la totalité de nos actifs.

La convention de crédit est assortie de plusieurs clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, restreignent notamment notre capacité de devenir garant ou endosseur ou autrement responsable d'un billet ou d'une autre obligation en dehors du cours normal des activités. Nous ne pouvons également verser de dividendes. Au 28 janvier 2017, nous respectons les clauses restrictives.

*Prêt à terme consenti par Rainy Day Investments Ltd.*

Le 11 juin 2015, immédiatement après notre PAPE, nous avons entièrement remboursé le prêt à terme contracté auprès de Rainy Day Investments Ltd. (désigné comme le « prêt de l'actionnaire détenant le contrôle » dans le présent rapport annuel) à même le produit de notre PAPE et les fonds en caisse. Au 28 janvier 2017, nous n'avons aucun emprunt auprès de Rainy Day Investments Ltd.

### Arrangements hors bilan

Outre les obligations liées aux contrats de location simple, nous n'avons aucun arrangement hors bilan.

### Obligations contractuelles et engagements

Dans le cours normal des activités, nous concluons des obligations contractuelles qui nous obligeront à déboursier des liquidités au cours des périodes futures. Tous les engagements ont été inscrits à l'état de la situation financière consolidé, sauf pour les obligations d'achat et les paiements annuels minimums de loyers en vertu de contrats de location simple. Le tableau suivant résume nos obligations contractuelles au 28 janvier 2017 ainsi que l'incidence éventuelle de ces obligations sur nos liquidités et nos flux de trésorerie dans les périodes à venir.

(en milliers de dollars)	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	19 681	19 681	—	—	—
Obligations liées aux contrats de location simple <sup>1</sup>	148 436	19 306	39 555	51 336	38 239
Obligations d'achat <sup>2</sup>	5 842	5 842	—	—	—
<b>Total</b>	<b>173 959</b>	<b>44 829</b>	<b>39 555</b>	<b>51 336</b>	<b>38 239</b>

- 1) Les obligations liées aux contrats de location simple en vertu des contrats de location simple à long terme excluent certains coûts d'exploitation dont la Société est responsable. Certains contrats de location simple prévoient des loyers additionnels en fonction des ventes.
- 2) Comprennent les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la Société.

## Méthodes comptables et estimations critiques

Notre discussion et notre analyse de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière reposent sur nos états financiers. La préparation des états financiers exige que nous estimions l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur nos résultats financiers présentés. Les estimations sont jugées critiques lorsqu'une estimation différente aurait pu être raisonnablement utilisée ou lorsque des modifications sont vraisemblablement susceptibles d'être apportées aux estimations d'une période à une autre et qu'elles auraient une incidence importante sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 de nos états financiers consolidés présentés ailleurs dans le présent rapport annuel.

### *Principales sources d'incertitude relative aux estimations*

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations qui comportent un risque important d'entraîner un ajustement important à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice se présentent comme suit :

*Recouvrabilité et dépréciation d'actifs non financiers.* Les améliorations locatives ainsi que le mobilier et matériel sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et leur valeur recouvrable respective en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est établie d'après les meilleures estimations de la direction au sujet des flux de trésorerie futurs prévus – qui comprennent des estimations des taux de croissance – attendus de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location et actualisés en fonction d'un coût moyen pondéré du capital avant impôt.

### *Jugements critiques lors de l'application des méthodes comptables*

Nous croyons que ce qui suit constitue des jugements critiques que la direction a posés au cours du processus d'application des méthodes comptables et qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans nos états financiers consolidés :

*Dépréciation d'actifs non financiers.* La direction doit formuler des jugements importants pour déterminer si les établissements commerciaux individuels au sein desquels elle exerce des activités sont des UGT individuelles ou si ces unités devraient être regroupées à un niveau régional afin de former une UGT. Pour établir si les boutiques doivent être regroupées dans une région géographique donnée pour former une UGT, la direction applique divers jugements importants, notamment pour déterminer le comportement prévu des clients, établir si les clients sont susceptibles de magasiner indifféremment dans n'importe laquelle des boutiques dans une région donnée et établir si les flux de trésorerie générés par les boutiques du groupe sont interdépendants.

*Impôt sur le résultat.* Nous pourrions faire l'objet de vérifications liées aux risques fiscaux. Des incertitudes existent quant à l'interprétation des règlements fiscaux, aux modifications des lois fiscales ainsi qu'au montant et au calendrier du résultat imposable futur. L'écart entre les résultats réels et les hypothèses formulées, ou les modifications apportées à ces hypothèses, pourrait nécessiter des ajustements futurs au titre du résultat imposable et des charges d'impôt déjà comptabilisées. Nous établissons des provisions, au besoin, selon des estimations raisonnables, pour tenir compte de l'incidence potentielle des vérifications effectuées par les autorités fiscales. Le montant de ces provisions repose sur divers facteurs, comme les résultats de vérifications fiscales antérieures et les divergences d'interprétation des règlements fiscaux par l'entité et l'autorité fiscale responsable, qui peuvent se produire à l'égard de questions très variées.

Pour établir la mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés, la direction estime le montant des bénéfices imposables futurs auxquels pourront être imputées les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales non utilisées. Ces estimations sont réalisées dans le cadre de l'établissement du budget et du plan stratégique pour chaque administration fiscale. La direction exerce son jugement pour déterminer dans quelle mesure il est probable que les avantages fiscaux futurs seront réalisés, compte tenu de facteurs comme le nombre d'années à inclure dans la période de prévision et les stratégies prudentes de planification fiscale.

## Normes comptables récemment publiées

Au cours de l'exercice, nous avons appliqué la nouvelle norme comptable sur la présentation des états financiers décrite ci-dessous.

L'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), a été modifiée en décembre 2014 lorsque l'IASB a publié des modifications afin de clarifier l'importance relative, l'ordre des notes des états financiers, la présentation des méthodes comptables ainsi que le regroupement et la ventilation des éléments présentés dans l'état de la situation financière, dans l'état du résultat et dans l'état du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Société a adopté cette norme comptable à compter du 31 janvier 2016, soit le premier jour de son exercice 2016. L'adoption de l'IAS 1 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Des renseignements sur les nouvelles normes et modifications comptables importantes mais non encore adoptées sont donnés ci-après.

L'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), remplace en partie les exigences de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette norme est la première étape visant à remplacer l'IAS 39. L'IASB compte étendre la portée de l'IFRS 9 en y ajoutant de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers, de décomptabilisation des instruments financiers, de dépréciation et de comptabilité de couverture, et ce, dans le but de remplacer intégralement l'IAS 39. Ces modifications, dont l'application anticipée est permise, s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés et sur les informations connexes fournies par voie de notes.

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, et l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. Cette norme introduit un modèle de comptabilisation unique des produits des activités ordinaires qui s'applique à tous les contrats avec des clients, à l'exception de ceux qui sont compris dans le champ d'application des normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Elle rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir. L'IFRS 15, dont l'adoption est obligatoire, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Société procède actuellement à l'évaluation de l'incidence potentielle de cette norme sur ses états financiers consolidés. La Société évalue actuellement si son programme de fidélisation actuel pourrait être considéré comme une obligation de prestation distincte. Au fur et à mesure de notre évaluation, nous clarifierons davantage l'incidence prévue de l'adoption de la norme qui, selon nous, ne sera pas importante.

L'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 ») remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme prévoit un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location et abolit la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple, la plupart des contrats de location étant comptabilisés à l'état de la situation financière. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et à la location d'actifs de faible valeur. La nouvelle norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption anticipée est permise, à condition que la nouvelle norme sur les produits des activités ordinaires, l'IFRS 15, ait été appliquée, ou soit appliquée à la même date que l'IFRS 16. La Société a effectué une évaluation préliminaire de l'incidence potentielle de l'adoption de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. La Société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante puisqu'elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs à l'égard des contrats de location simple pour les boutiques. De plus, la nature et le calendrier des charges au titre de ces contrats de location seront modifiés car, en vertu de l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location simple sont remplacées par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts liée aux passifs locatifs. La Société n'a pas encore déterminé la méthode de transition qu'elle appliquera ni si elle se prévaudra des exemptions ou des mesures de simplification prévues par la norme. La Société s'attend à communiquer de l'information détaillée supplémentaire, notamment sa méthode de transition, les mesures de simplification choisies et une estimation de l'incidence financière quantitative, avant l'adoption de l'IFRS 16.

## Exemptions prévues par la loi JOBS et statut d'émetteur privé étranger

Nous sommes une société à croissance émergente (*emerging growth company*) au sens de la *Jumpstart Our Business Startups Act* (la « loi JOBS »). Une société à croissance émergente peut tirer parti d'une dispense de certaines obligations d'information et d'autres allègements qui, autrement, s'appliquent généralement aux sociétés ouvertes. Cela comprend la dispense de présenter un rapport d'attestation des auditeurs relative à l'évaluation de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément à la loi Sarbanes-Oxley. Nous pouvons nous prévaloir de cette exemption sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans ou jusqu'à une date antérieure à laquelle nous cessons d'être une société à croissance émergente. Nous perdrons notre statut de société à croissance émergente 1) si le produit de nos activités ordinaires annuel atteint 1,0 milliard de dollars américains ou plus à la clôture de notre exercice; 2) si nous sommes un émetteur important qui effectue un dépôt accéléré et que la valeur de marché de nos actions ordinaires qui sont détenues par des sociétés non membres du même groupe dépasse 700,0 millions de dollars américains à la fin de notre deuxième trimestre ou 3) si nous émettons plus de 1,0 milliard de dollars américains en titres d'emprunt non convertibles au cours d'une période de trois ans. Nous pourrions décider de nous prévaloir de certains de ces allègements, mais pas de la totalité.

Nous ne nous prévalons pas de la période de transition prolongée prévue à l'article 7(a)(2)(B) de la loi intitulée *Securities Act of 1933* afin de nous conformer à des normes comptables nouvelles ou révisées. Nous présentons nos informations en vertu de l'*Exchange Act* à titre de société autre qu'américaine ayant un statut d'émetteur privé étranger. Même après avoir perdu notre statut de société à croissance émergente, dans la mesure où nous sommes admissibles à titre d'émetteur privé étranger en vertu de l'*Exchange Act*, nous serons exemptés de certaines dispositions de l'*Exchange Act* qui s'appliquent aux sociétés ouvertes américaines, notamment :

- les articles de l'*Exchange Act* visant la réglementation de la sollicitation de procurations, des consentements et des autorisations en vertu d'un titre inscrit conformément à l'*Exchange Act*;
- les articles de l'*Exchange Act* exigeant les initiés à soumettre des rapports publics sur les titres qu'ils détiennent, leurs activités de transactions et portant sur la responsabilité des initiés qui tirent parti de transactions effectuées sur une période très courte;
- les règles de l'*Exchange Act* visant le dépôt obligatoire auprès de la SEC de rapports trimestriels sur formulaire 10-Q devant contenir des informations non auditées et d'autres informations précises, ou de rapports courants sur formulaire 8-K, à la survenance de certains événements précis;
- la règle intitulée *Regulation FD*, qui régit la présentation sélective d'informations importantes par les émetteurs.

## RUBRIQUE 7A. INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Nous sommes exposés au risque de marché découlant du taux d'intérêt sur la dette et du taux de change sur nos achats de thé et d'accessoires à thé en devises.

### *Risque de taux d'intérêt*

Nos emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à des taux variables liés au taux préférentiel de notre prêteur et, par conséquent, nos états du résultat consolidés et nos flux de trésorerie seront exposés aux fluctuations des taux d'intérêt au cours des périodes pendant lesquelles nous avons une dette en cours. En date du 28 janvier 2017, nous n'avons aucune dette dans le cadre de notre facilité de crédit renouvelable.

### *Risque de change*

Une partie importante de nos achats de thé et d'accessoires à thé sont libellés en dollars américains, tout comme les produits tirés de nos boutiques situées aux États-Unis et des ventes réalisées auprès de nos clients américains au moyen du commerce électronique. Par conséquent, notre état du résultat et nos flux de trésorerie pourraient subir une incidence négative des fluctuations des taux de change, surtout celles du dollar américain par rapport au dollar canadien. Au cours de l'exercice, afin de nous protéger contre le risque de pertes si la valeur du dollar canadien baisse par rapport à celle du dollar américain, nous avons conclu des contrats à terme de 42,4 millions de dollars pour fixer à le taux de change sur 80 % à 90 % de nos achats prévus de février 2017 à octobre 2017 libellés en dollars américains se rapportant à nos stocks.